

# Bienvenue sur la “Race to THE DRIVER CUP 2021” et la “DRIVER CUP 2021”

La Race to THE DRIVER CUP 2021 est composée des 10 tournois suivants :

GOLF ACADEMY - Kapalua	Du 15 février 2021 au 31 décembre 2021
BEL OMBRE	27 février 2021
GOLF ACADEMY – Pine Canyon	Du 1 juillet au 31 décembre 2021
ANAHITA	17 juillet 2021
ILE AUX CERFS	4 septembre 2021
BEL OMBRE	25 septembre 2021
PARADIS	6 novembre 2021
MONT CHOISY	20 novembre 2021
AVALON	16 janvier 2022
GYMKHANA	22 janvier 2022

La FINALE « DRIVER CUP 2021 » aura lieu les 11 et 12 février 2022 à BEL OMBRE

Les tournois de qualification se déroulent en Individual Stableford.

Le handicap des joueurs sera déterminé selon les règles validées par « Rules committee » (qui est indépendant du comité d'organisation).

## Eligibilité pour la Race to The DRIVER CUP et la DRIVER CUP

- Tout joueur peut s'inscrire et participer aux tournois de la Race to the Driver Cup
- Seuls les joueurs satisfaisant aux règles édictées par le “Rules Committee” sont éligibles pour se qualifier pour la DRIVER CUP
- Tout joueur qui ne satisfera pas aux présentes règles et/ou aux amendements et interprétations de l'organisateur et/ou du « Rules Committee » pourra participer sous l'appellation « GUEST », mais ne pourra pas prétendre à se qualifier pour la DRIVER CUP.
- Au moment de son inscription à un tournoi qualificatif, dans le cadre de la Race to the DRIVER CUP, tout joueur doit disposer :
  - D'une licence à jour, active, et en bonne et due forme.
- D'un certificat officiel de handicap datant au maximum d'une semaine
- Si le joueur ne dispose pas de ces 2 documents, il sera considéré comme « Away Player », pourra jouer le tournoi, mais ne pourra pas se qualifier pour la DRIVER CUP.
- Le « Rules committee » et/ou l'Organisateur peuvent exclure un joueur s'il est prouvé que le comportement de celui-ci est contraire à l'étiquette, à l'éthique, à l'image des sponsors et/ou à l'image et/ou l'esprit de la Race to The DRIVER CUP et/ou la DRIVER CUP.
- Le handicap maximum pour l'ensemble des tournois est de 24 pour les hommes, et 28 pour les femmes, et ce même si le handicap fédéral du joueur en question est supérieur.
- Le calcul du scoring se fera en stableford.
- Le “Rules Committee” décidera si le handicap du joueur doit être modifié, en se basant, entre autres, sur 5 points, sachant que la modification peut intervenir après le tournoi en question et dès lors avoir un caractère rétroactif :
  - Le handicap officiel du joueur auprès de sa fédération
  - L'historique du joueur sur les 12 derniers mois
  - Le nombre de performances officielles (Q) disputées sur les 12 derniers mois
  - Le score le plus bas enregistré par le joueur sur les 12 derniers mois
  - La connaissance du joueur par au moins l'un des membres du « Rules Committee »
- Dans le cas d'un joueur disposant d'une licence étrangère, ou si l'historique du joueur est limité à Maurice, le joueur devra permettre au « Rules committee » d'avoir accès à son historique auprès de la fédération concernée.
- Tout joueur qui s'inscrit à l'un des tournois de la Race to the DRIVER CUP, et tout joueur qualifié pour la DRIVER CUP, accepte l'autorité du « Rules Committee » et s'interdit toute contestation auprès de l'organisateur et/ou de sa fédération respective.
- Les Capitaines s'entendront durant afin définir les formats de jeu pour la Finale. L'organisateur n'aura droit de vote quant aux décisions du « Rules Committee » qu'en cas de désaccord entre les 2 Capitaines
- Tout joueur participant à la Race et/ou à la DRIVER CUP doit disposer et être couvert par sa propre assurance.

- Pour chaque tournoi, les règles locales du club prévalent. Si une ou plusieurs règles sont en contradiction avec les règles établies par le « Rules Committee », ce sont ces dernières qui prévalent.
- Le décompte des scores est sous la responsabilité des clubs accueillant le tournoi en question.

## **Dispositions spécifiques aux épreuves de la Race to DRIVER CUP**

- Au moment de l'inscription à son tout premier tournoi de la Race to the Driver Cup 2021, le joueur devra obligatoirement s'inscrire sous l'une OU l'autre des deux « familles » possibles pour la DRIVER CUP, en répondant à la question : Est-il un joueur de « Maurice » ou bien un joueur du « Reste du Monde » ?
- Un joueur ne disposant QUE du passeport Mauricien devra OBLIGATOIREMENT s'inscrire dans la famille des joueurs de « Maurice ».
- Un joueur NE DISPOSANT PAS d'un passeport Mauricien, devra OBLIGATOIREMENT s'inscrire dans la famille des joueurs du « Reste du Monde ».
- Un joueur disposant du passeport Mauricien ET d'au moins un autre passeport valide, d'une autre nationalité, devra choisir entre les deux familles et s'inscrire sous les couleurs d'une seule
- Une fois inscrit, le joueur ne pourra plus changer de famille pour toute la durée de la Race to the DRIVER CUP et la DRIVER CUP 2021 sauf dans le cas d'attribution d'une wild card pour la Finale, et s'il satisfait aux conditions d'éligibilité de l'équipe au sein de laquelle il est invité.
- La DRIVER CUP est exclusivement ouverte aux joueurs amateurs. Les éventuels joueurs professionnels souhaitant participer à la Race to the DRIVER CUP seront enregistrés en tant que « GUESTS » et ne pourront prétendre à se qualifier pour la DRIVER CUP.
- Les tees de départ seront indiqués selon la décision du club hôte, et en accord avec le Rules Committee .
- Dans la mesure du possible, il est demandé aux joueurs de ne pas porter de tenues affichant des marques autres que celles de sponsors sur le parcours. Ces sponsors sont précisés en annexe 1.
- L'affichage de toute marque autre que celles des sponsors est interdite lors des remises de prix pour les joueurs concernés.
- Sur la Race to the DRIVER CUP, tout joueur inscrit mais étant dans l'impossibilité de jouer devra si possible déclarer son retrait auprès de l'organisateur au moins 48 heures avant l'heure du 1<sup>er</sup> départ officiel du tournoi concerné, afin de permettre à un joueur en stand-by d'être contacté.
- Si cette déclaration n'est faite que moins de 48 heures avant l'heure officielle du 1<sup>er</sup> départ officiel du tournoi concerné, il sera déclaré « late withdraw ». En cas de 3 « late withdraw », le joueur ne sera plus autorisé à se qualifier pour la finale.
- En cas de no-show, ou de déclaration d'impossibilité de jouer après l'heure officielle du briefing, le joueur ne sera plus autorisé à se qualifier pour la finale de la Driver Cup. S'il est déjà qualifié, il perdra sa qualification au profit du joueur le mieux placé après lui sur le tournoi sur lequel il avait acquis sa qualification.
- Instructions fermes seront données aux marshalls des clubs accueillant la Race to the DRIVER CUP et la DRIVER CUP, de lutter contre le jeu lent, avec possibilité de sanctionner les joueurs et/ou les parties concernées.
- Le « Rules Committee » et l'organisateur se réservent le droit de modifier ces règles, ainsi que le calendrier si le besoin s'en fait sentir.

## **Dispositions spécifiques aux épreuves de la DRIVER CUP**

### **Règles de jeu**

- Le format de jeu sera en match-play.
- Les doubles auront lieu le vendredi 11 février 2022
- Les simples auront lieu le samedi 12 février 2022
- Les tees de départ seront indiqués selon la décision du « Rules Committee » et en accord avec les « local rules » du club hôte.

### **Qualification**

- A l'issue de chaque tournoi de la Race to the DRIVER CUP, le meilleur joueur en Gross, et les 2 meilleurs joueurs en Net de chaque famille, selon le handicap exprimé par le « Rules Committee », seront qualifiés et invités à la DRIVER CUP.
- Si le meilleur joueur en Gross est également parmi les 2 meilleurs joueurs en Net, la 3<sup>ème</sup> place qualificative reviendra au 3<sup>ème</sup> joueur en Net.
- Les places « qualifiées » pour la DRIVER CUP ne sont pas transférables ni monétisables
- Un joueur ne peut se qualifier qu'une seule fois pour la DRIVER CUP. En cas de participation à un autre tournoi de la Race to the DRIVER CUP, tout joueur étant déjà qualifié sera enregistré en tant que « GUEST ».

- Pour chaque famille, les joueurs qui suivront au classement (Gross et Net) seront placés en « waiting list ».
- Pour chaque famille, 30 joueurs seront qualifiés, et 6 bénéficieront d'une « wild-card ».

### **Handicap**

- Les handicaps des joueurs pour la finale seront établis par l'organisateur, et validés par le « Rules Committee »
- Pour la finale, le handicap d'un joueur qualifié ne pourra pas être supérieur à celui équivalent à sa performance le jour de sa qualification. Exemple : Un joueur de Hcp 20 se qualifie en scurant 40 pts en stableford sur l'un des tournois de la Race. Dès lors, son handicap pour la finale ne pourra pas être supérieur à 16 (20-4).
- Les index de jeu se baseront sur le HCP retenu pour la finale, ramené à 3/4

### **Annulation – Remplacement - Pénalités**

- Tout joueur qualifié pour la DRIVER CUP et qui devrait, pour quelque raison, annuler sa participation, devra en informer par e-mail son Capitaine ET l'Organisateur.
- Dans le cas d'une annulation signifiée par le joueur, celui-ci pourra être remplacé selon les dispositions suivantes :
  - Tous les joueurs recevront une demande de confirmation d'information et devront confirmer leur disponibilité pour les 2 jours.
  - Si une annulation ou retrait est signifié AVANT l'envoi des équipes et hcp aux capitaines (Mail daté), le joueur concerné devra être sera remplacé par le joueur suivant sur la « waiting list » (Et ainsi de suite), SANS pénalité.
  - Si l'annulation ou le retrait est signifié APRES que les équipes et hcp des joueurs aient été adressés aux capitaines (Mail daté), le joueur concerné devra être remplacé par un « guest » à la discrétion du Capitaine.
    - Toutefois, le nouveau joueur verra son hcp affecté de la même pondération qualificative que celle de son adversaire en simple.
    - Ledit joueur recevra une pénalité d'1 point en simple. Sa paire recevra la même pénalité d'1 point en double.
  - Si l'annulation ou le retrait est signifié APRES l'établissement du draw (Mail daté, informant les Capitaines que le draw est fait), le joueur concerné ne pourra être remplacé QUE par le Capitaine ou l'un de ses 2 Vice-Capitaines.
    - Le nouveau joueur verra son hcp affecté de la même pondération qualificative que celle de son adversaire en simple.
    - Ledit joueur recevra une pénalité de 3 points en simple. Sa paire recevra la même pénalité de 3 points en double.
- Au cas où le Capitaine d'une famille serait amené à jouer la finale, il devra impérativement nommer un Capitaine remplaçant afin que ce dernier soit disponible à tout moment pour l'équipe d'organisation durant les 2 jours de la Finale.
- Une fois le 1<sup>er</sup> départ du jour 1 donné, aucun joueur ne peut plus être remplacé.

### **Wild Card**

- 6 wild-cards par famille seront disponibles :
  - 2 par famille à la discrétion du « Title sponsor »
  - 1 par famille à la discrétion de chacun des 3 « Event Sponsor »
  - 1 à la discrétion du Capitaine de la famille « Maurice »
  - 1 à la discrétion du Capitaine de la famille « Reste du Monde »

### **Retard**

- Tout joueur n'ayant pas émarginé et retiré ses tenues officielles avant l'heure limite officielle prévue à cet effet se verra pénalisé d'1 point au départ de son match du Jour.
- Tout joueur ne se présentant pas à son tee de départ à l'heure 10 minutes avant son heure de départ perdra le trou en question.
- Tout joueur ne se présentant pas au tee de départ du trou suivant, au moment où l'un des joueurs présents est en capacité de prendre le dit départ, perdra le trou en question (Et ainsi de suite).
- Cette pénalité s'applique à la paire en double et/ou au joueur concerné en simple.
- Les pénalités sont cumulatives.

### **Tenues officielles**

- Tout joueur a l'obligation de porter les tenues officielles apparentes
- Une tolérance est acceptée pour les brassières et vêtement de pluie, sachant que l'affichage d'aucune marque autre que celles des sponsors n'est autorisé.
- Tout joueur ne portant pas un polo officiel et/ou affichant une marque autre que celles des sponsors à partir de l'heure officielle de briefing perdra son 1<sup>er</sup> trou du jour (Idem pour la partie en double)
- Tout joueur ne portant pas un polo officiel et/ou affichant une marque autre que celles des sponsors au départ ou durant un trou du parcours du jour perdra le trou en question.

### **Exclusion**

- Tout joueur coupable d'un no-show, lors d'une manche de la Race to the Driver Cup et/ou de la Driver Cup perd tout droit de participer à la finale.
- Si le no-show intervient en J1 de la finale, le joueur et son équipe auront match perdu en J1 et J2.
- Si le no show intervient en J2 de la finale, le match J1 sera rétrospectivement perdu et le match en J2 sera également perdu.
- Le joueur en question perdra également son invitation aux soirées ainsi que l'accès à tout lot qu'il aurait pu remporter.

### **Communication et Prix**

- La communication officielle de la Race et de la DRIVER CUP se fera à travers la page Facebook, le groupe Facebook et la page LINKEDIN dédiés, ainsi que, le cas échéant, par mail direct et/ou SMS et/ou what's app de la part de l'organisateur.
- Tout joueur participant à la Race et/ou à la DRIVER CUP accepte de fait son dit règlement, et cède gracieusement son droit à l'image à l'organisateur et aux sponsors. De même, en s'inscrivant, le joueur accepte que l'organisateur et les sponsors aient accès aux informations nécessaires à l'inscription, et que ces derniers puissent le contacter directement par la suite.
- La Race to the Driver Cup et la Driver Cup sont des enjeux sportifs. Le fait d'offrir d'autres lots est à la discrétion des sponsors.

### **Force majeure**

- L'organisateur peut modifier le règlement pour une situation qu'il qualifie de force majeure. Le « Rules Committee » sera consulté dans un tel cas.

**ANNEXE 1** : Les sponsors et activités représentés sur la Race to the Driver Cup et la Driver Cup 2021 sont :

NECKER GESTION PRIVEE :	Gestion de biens financiers
BANK ONE :	Banque
BARNES INTERNATIONAL :	Agence immobilière
RM CLUB :	Club de sport
AQUI :	Vins
COMMON DREAM – HAAGEN DAZS :	Nourriture
EXCELLENCE (Swimming pool) :	Construction & entretien de piscine
THIRSTY FOX :	Bière
KUSMI TEA :	Thé et infusions
GOLF ACADEMY :	Simulateur de Golf
HVC :	Distribution alimentaire
MAST :	Communication, consulting et Formation

\* Par exception, les joueurs sont autorisés à porter les couleurs de leur club lors des épreuves de la Race

**ANNEXE 2** : Le « Rules committee » est composé de :

Jean Michel GALLET, Capitaine de la famille des joueurs du Reste du Monde

Hubert HAREL, Capitaine de la famille des joueurs de Maurice

**ANNEXE 3** : Les Vice-capitaines pour chaque équipe sont :

Patrice FALZON et Brigitte ROBERT-PARKER pour la famille des joueurs du Reste du Monde

Luc Bax et Dass THOMAS pour la famille des joueurs de Maurice

**ANNEXE 4** : L'organisateur, concepteur et propriétaire du concept et des marques Race to the DRIVER CUP et DRIVER CUP est M. Vincent Portugal